



MONET

Synthèse des indicateurs

1 Introduction

Chaque indicateur du système de monitoring du développement durable MONET 2030 est présenté de manière synthétique au moyen de trois symboles qui condensent les informations qu'il fournit et permettent une présentation synoptique de l'indicateur ou d'un ensemble d'indicateurs (comme par exemple la liste de tous les indicateurs du système ou le tableau de bord de la Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral SDD). Le premier symbole (voir figure 1) décrit l'évolution visée par l'Objectif de développement durable de l'Agenda 2030 (ODD) ou par le principe de développement durable, le deuxième l'évolution observée durant une période donnée, le troisième qualifie l'évolution observée par rapport à l'évolution visée et indique si l'évolution observée tend ou non vers le développement durable.

2 Evolution visée

L'évolution visée est définie par le référentiel auquel est rattaché l'indicateur. Ce référentiel est constitué des ODD et de leurs cibles traduites dans le contexte suisse ou des principes du développement durable. Les ODD et leurs cibles ainsi que les principes du développement durable indiquent en règle générale une direction à prendre (augmentation, stabilisation¹ ou diminution). Dans le cas d'un objectif chiffré et daté, l'évolution visée correspond au chemin théorique à suivre pour atteindre l'objectif à la date prévue.

Dans certains cas, l'évolution visée ne peut pas être déterminée. L'indicateur n'est alors pas qualifié (carré gris clair).

¹ Dans les faits, la stabilisation correspond à un seuil supérieur à ne pas dépasser

| Evolutions visées | | |
|--|--|---|
|  Augmentation |  Diminution |  Stabilisation |

| Evolutions observées | | |
|--|--|---|
|  Augmentation |  Diminution |  Pas de modification notable |

| Qualification de l'évolution observée par rapport à l'évolution visée | |
|--|--|
|  Positif (vers la durabilité: évolution observée = évolution visée,   ,   ou  ) | |
|  Négatif (contraire à la durabilité: évolution observée ≠ évolution visée,   ,   ou  ) | |
|  Indifférent (pas de modification notable,   ou  ) | |
|  Pas d'évaluation | |

Figure 1: Symboles utilisés

3 Evolution observée

Le calcul de l'évolution observée dépend de la présence ou non d'un objectif chiffré et daté ainsi que de la périodicité et de la longueur de la série temporelle.

- a) **Pour les indicateurs sans objectif chiffré et daté**, l'évolution observée correspond à la variation en % calculée sur la période analysée, soit depuis 2000, ou depuis la date du premier relevé si celui-ci est postérieur à 2000, jusqu'à la dernière valeur disponible. Pour diminuer l'influence de valeurs particulières aux années initiale $x(t_0)$ ou finale $x(t_1)$, c'est en fait le rapport entre la moyenne des valeurs des trois dernières années disponibles et la moyenne de la valeur initiale $x(t_0)$ au temps t_0 et de ses deux valeurs adjacentes $x(t_{0-1})$ et $x(t_{0+1})$ qui est utilisé, selon la formule :

$$Variation\ en\ \% = \left(\frac{\frac{x(t_{1-2}) + x(t_{1-1}) + x(t_1)}{3}}{\frac{x(t_{0-1}) + x(t_0) + x(t_{0+1})}{3}} - 1 \right) \times 100 \quad (1)$$

Où $t_0 = 2000$ ou la date du premier relevé si celui-ci est postérieur à 2000 et t_1 la dernière année de la série temporelle.

Lorsque l'indicateur a une périodicité supérieure à une année ou lorsque la série temporelle comprend moins de 6 mesures, la variation est le rapport entre la dernière valeur disponible de l'indicateur (ou valeur finale $x(t_1)$ au temps t_1) et la valeur initiale $x(t_0)$ au temps t_0 selon la formule:

$$Variation\ en\ \% = \left(\frac{x(t_1)}{x(t_0)} - 1 \right) \times 100 \quad (2)$$

- b) **Pour les indicateurs avec objectif chiffré et daté**, l'évolution observée est le rapport entre la variation annuelle moyenne de l'indicateur observée entre une valeur finale $x(t_1)$ au temps t_1 et une valeur initiale $x(t_0)$ au temps t_0 et la variation annuelle moyenne théorique pour atteindre l'objectif $x(t_2)$ à la date définie t_2 (également appelée chemin théorique). L'évolution observée correspond donc à l'écart par rapport au chemin théorique (en %) selon la formule:

$$\text{Ecart par rapport au chemin théorique en \%} = \frac{\frac{x(t_1) - x(t_0)}{t_1 - t_0} - \frac{x(t_z) - x(t_0)}{t_z - t_0}}{\frac{x(t_z) - x(t_0)}{t_z - t_0}} \times 100 \quad (3)$$

Dans certains cas, l'évolution observée ne peut pas être déterminée pour des raisons techniques ou de longueur de la série temporelle. L'indicateur n'est alors pas qualifié (carré gris clair).

4 Qualification

La comparaison entre l'évolution visée et l'évolution observée permet de qualifier ou d'apprécier cette dernière. Elle dépend de la présence ou non d'un objectif chiffré et daté.

- a) **Pour les indicateurs sans objectif chiffré et daté**, l'évolution observée est positive si elle correspond à l'évolution visée définie par les ODD et leurs cibles traduites dans le contexte suisse ou par les principes du développement durable, négative dans le cas contraire ou indifférente si elle est inférieure à +3% et supérieure à -3% (voir figure 2), sauf exceptions dûment documentées. Ce seuil est remplacé par l'intervalle de confiance de l'indicateur, lorsque celui-ci est connu. Ces exceptions sont mentionnées à la rubrique «Remarque» sous le tableau qui documente la qualification de chaque indicateur (voir ci-après).
- Si l'évolution visée est la stabilisation, l'évolution observée est positive si elle est inférieure à +3%, négative dans le cas contraire. Il n'y a pas d'évolution observée indifférente pour ce type de cas (voir figure 3). La stabilisation correspond dans les faits à un seuil supérieur à ne pas dépasser. Le cas de figure théorique d'un seuil inférieur à ne pas dépasser n'existe pas dans le système d'indicateurs actuel.

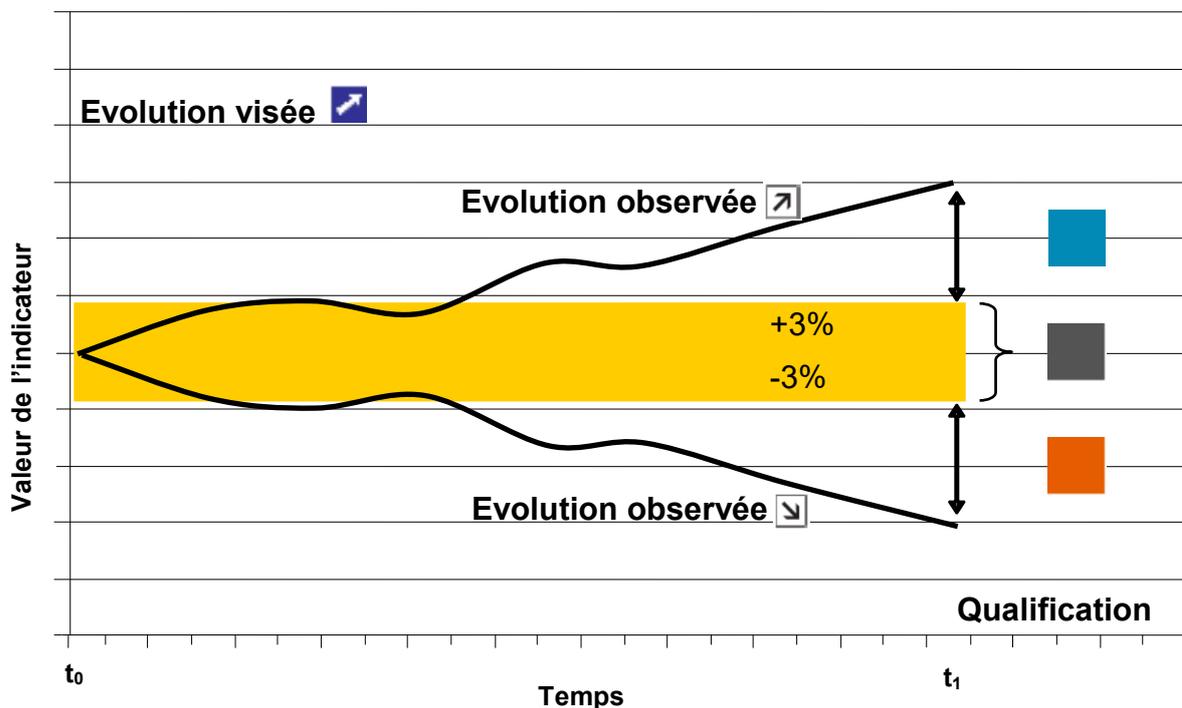


Figure 2: Qualification d'un indicateur sans objectif chiffré et daté

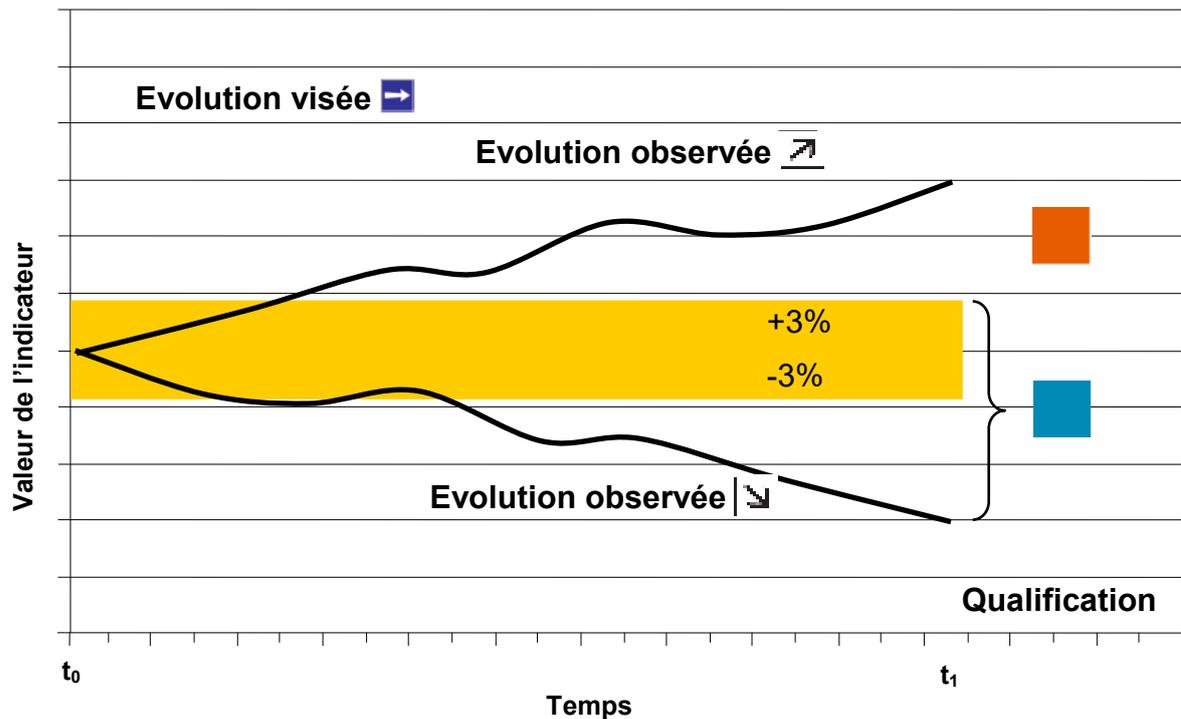


Figure 3: Qualification d'un indicateur sans objectif chiffré et daté et dont l'évolution visée est la stabilisation

- b) Pour les indicateurs avec objectif chiffré et daté, l'évolution visée correspond au chemin théorique pour atteindre ou dépasser l'objectif à la date requise (voir figure 4). L'évolution observée est qualifiée de positive si elle est supérieure ou égale à 97% de l'évolution visée. Elle est indifférente entre 97% et 0% de cette dernière. Elle est négative si elle est inférieure à 0%.

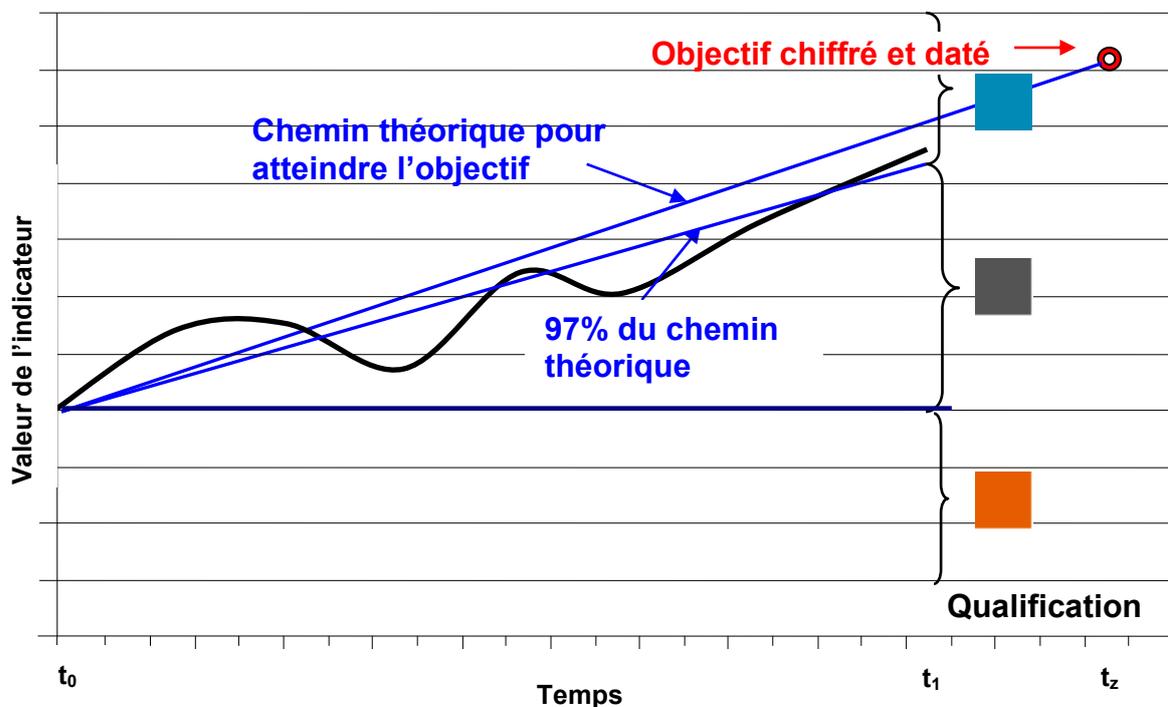


Figure 4: Qualification d'un indicateur avec objectif chiffré et daté

5 Documentation de la qualification des indicateurs

Tous les éléments nécessaires à la qualification figurent dans un tableau qui accompagne chaque indicateur (voir tableaux 1 et 2, exemples fictifs). A la rubrique «Objectifs» figurent la cible relative à un ODD ou le ou les principes du développement durable qui définissent l'évolution visée. Les rubriques «Valeur initiale» et «Valeur finale» précisent l'année ou les années t des variables x_t utilisées dans le calcul de la variation ou de l'écart par rapport au chemin théorique. La «Remarque» permet d'apporter des explications supplémentaires quant à la qualification, comme par exemple des précisions quant à la variable ou aux variables évaluées ou la présence d'un intervalle de confiance ou encore la définition exacte de l'objectif chiffré et daté. La rubrique «Variation en %» du tableau est remplacée par «Ecart par rapport au chemin théorique en %» lorsqu'il s'agit d'un indicateur avec objectif chiffré et daté (voir tableau 2). Dans ce cas également, l'objectif chiffré et daté est décrit à la rubrique «Remarque».

Tableau 1: Documentation des paramètres utilisés pour la qualification d'un indicateur sans objectif chiffré et daté (exemple fictif).

| Evolution visée | Objectifs | Valeur initiale | Valeur finale | Variation en % | Evolution observée | Qualification |
|-----------------|-----------|-----------------|---------------|----------------|-----------------------------|---------------|
| Augmentation | 2.5 | 2000 | 2010 | 2.5 | Pas de modification notable | Indifférent |

Remarque: -

Tableau 2: Documentation des paramètres utilisés pour la qualification d'un indicateur avec objectif chiffré et daté (exemple fictif).

| Evolution visée | Objectifs | Valeur initiale | Valeur finale | Ecart par rapport au chemin théorique en % | Evolution observée | Qualification |
|-----------------|----------------|-----------------|---------------|--|----------------------------------|---------------|
| Diminution | 95% d'ici 2020 | 2000 | 2010 | 85 | En direction du chemin théorique | Indifférent |

Remarque: Objectif de la stratégie XY : 95% des personnes âgées de 25 ans atteignent tel ou tel degré de formation.

.....
Information:

E-mail: monet@bfs.admin.ch

ID du document : do-f-21.02.03.13.pdf